

**Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers
Section du catalogage**

Compte rendu de la réunion du 16 septembre 2014

Local 0270 – 9 h

MEMBRES	ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ
Présents :	1. Adoption de l'ordre du jour
Simon-Pierre Barrette	2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
Elise Couturier	3. Suivi de la dernière réunion
Brigitte Demers	3.1. Problème de relation 776 PES papier versus PES électronique
Julie Gauthier	3.2. Révision de l'appellation mémoire ou thèse dans les notices
Christian Lacroix	bibliographiques
Guillaume Lizotte	3.3. Contrôle de la qualité des vedettes matière
Marcel Plourde	3.4. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de
G. Daniel Tremblay	la DTRD
Absents :	3.5. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du
Invités :	catalogage.
	3.6. Priorité de l'opération de reclassification de certains documents
	du 2 ^e étage
	3.7. Surplus de documents en attente de traitement
	3.8. Participation au Comité sur le choix ou l'élaboration d'un outil
	de découverte
	3.9. Préparation d'une formation à la recherche bibliographique en
	musique
	3.10. Transfert du traitement des enregistrements vidéos dans
	l'équipe d'Art et musique
	3.11. Formation sur les autorités RDA donnée par BANQ
	3.12. Inventaire de la Médiathèque
	3.13. Réponse aux problèmes d'erreurs dans ENA
	3.14. Mention du public cible dans les notices

4. Formation provenant des équipes

- 4.1. Équipe des PES
- 4.2. Équipe de Musique/Art /Film
- 4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie
- 4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

- 5.1. Tableau des dates (27/02/2014)
- 5.2. Problématique entourant le traitement des compilations d'œuvres d'un seul auteur selon RDA 6.2.2.10 (27/02/2014)
- 5.3. Documents publiés à compte d'auteur
- 5.4. Documents RCAA2 versus documents RDA
- 5.5. Compilation d'œuvres en art
- 5.6. Texte publié à l'origine comme thèse sous un titre différent.
- 5.7. Utilisation des titres collectifs conventionnels pour les essais et la correspondance

6. Noyaux de compétences

7. Indicateurs de relation Directeur (trice) de thèse dans les notices bibliographiques

8. Qualité du français dans les notices bibliographiques (notes traduites et résumés)

9. Création systématique de vedette Autorités Laval lorsque qu'une vedette doit être utilisée dans Sujets Laval pour les 100, 110, 130

10. Démarche pour l'ajout d'un titre électronique au catalogue

11. Utilisation de la subdivision |vOuvrages avant 1800

12. Révision des constantes d'affichage dans Ariane 2.5

13. Retour sur «cote sujet» et «cote de thèse» pour le regroupement Thèse à la carte

14. Partage des corrections des vedettes-matière suite aux versements mensuels

15. Création des autorités par les spécialistes en analyse documentaire

16. Formation à Validator pour les spécialistes en analyse documentaire

17. Formation des 22 au 23 octobre au RVM

18. Fusion de documents

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté suite à de légères modifications.

3. Suivi de la dernière réunion

3.1. Problème de relation 776 PES papier versus PES électronique

Nous avons convenu de ne pas ajouter de 130 avec un libellé en ligne lors de la création des notices de périodiques électroniques dans SFX parce que cette opération automatique pouvait permettre de créer des 130 incorrects. Cependant, après discussion avec Daniel Tremblay et François Loïc Kimpton, il semble que les avantages dépasseraient nettement les inconvénients. Il s'agirait donc de créer systématiquement pour tous les périodiques électroniques provenant de SFX et ne disposant pas de 130 Titre de périodique (En ligne) un 130 sous cette forme provenant du |a du 245. Cette demande sera transmise à Loïc. Il faudra s'assurer cependant que tous les titres versés lors des mises à jour de SFX contiennent également cette information.

3.2. Révision de l'appellation mémoire ou thèse dans les notices bibliographiques

Nous avons convenu d'utiliser la terminologie spécifique aux thèses et aux mémoires dans les zones 502 des notices bibliographiques. Cette terminologie est en accord avec les types de documents utilisés en 349. Des autorités spécifiques de titres uniformes ont été créées afin de correspondre aux besoins. Il y aurait lieu de modifier les notices bibliographiques en conséquence et d'informer le personnel de la référence de cette modification.

3.3. Contrôle de la qualité des vedettes matière

Le test de correction a été exécuté par Guillaume à partir de la procédure élaborée par Julie. Selon lui, c'est un travail qui demande beaucoup d'attention, puisque des modifications doivent être effectuées aux notices d'autorités et aux notices bibliographiques selon les cas se présentant. Guillaume propose qu'un nombre limité de personnes soient affectées à cette tâche, de préférence des volontaires. Un appel sera lancé à tous, incluant l'équipe des PES en précisant la complexité du travail, et l'importance de la précision. Les listes à corriger seront réparties en petit nombre afin de ne pas décourager les participants. Des beignes termineront l'opération. Une formation sera préalablement donnée par les trois spécialistes en analyse documentaire afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'opération: la procédure de correction et les différentes corrections seront présentées, ainsi que la façon de faire pour obtenir des réponses aux questions que se poseraient les techniciens. Enfin, un temps alloué pour l'opération sera précisé. Un courriel sera envoyé pour inviter les volontaires à la formation qui aura lieu la semaine prochaine. Par la suite, la liste des vedettes matière vérifiées par Simon Pierre pour le contrôle de qualité des vedettes matière provisoires sera distribuée.

3.4. Consultation sur la planification stratégique et l'organisation de la DTRD

L'ensemble des réponses et commentaires reçus ont été synthétisés. Une rencontre du comité à l'origine du sondage a permis de débroussailler les principales recommandations et d'en discuter. Les recommandations vont être reformulées et déposées au Comité de gestion de la Direction où elles seront harmonisées avec les autres recommandations soumises lors des autres sondages.

Une réunion spécifique sera tenue pour discuter des commentaires émis dans les équipes sur l'organisation du travail.

3.5. Transfert du programme Analyse documentaire à la Section du catalogage.

Une première table disciplinaire a été tenue, en histoire. Christian, Brigitte et les bibliothécaires disciplinaires y ont participé. Un aide-mémoire devrait être produit sous peu afin de consigner les résultats de cette rencontre.

D'autres tables disciplinaires devraient se tenir sous peu, soit celle en médecine et celle en littérature.

Un relevé des documents en attente d'analyse documentaire a été produit. Ce relevé démontre une diminution du nombre de documents en attente d'analyse. Cette situation est conséquente du travail de vérification entrepris par les techniciens au début de l'été. Actuellement tout près de 100 documents seraient en attente de traitement ce qui est très raisonnable.

La problématique du traitement des documents gouvernementaux GPG est soulevée. On rappelle que ces documents devaient avoir un traitement disciplinaire et non regroupé.

3.6. Priorité de l'opération de reclassification de certains documents du 2^e étage

Le travail de reclassification de certains documents du 2^e étage se poursuit. Lorsque possible, les traités manquants seront photocopiés grâce à des exemplaires empruntés par PEB.

2500 notices de contrôles ou mentions de fonds pour des périodiques ou des commandes permanentes devront être modifiés pour tenir compte de la sectorisation du 2^e étage.

Le travail de reclassification des microformes se poursuit.

3.7. Surplus de documents en attente de traitement

La situation des documents en attente de traitement est redevenue à un état quasi normal après une pointe très importante en avril 2014 alors qu'il y en avait 10 287 en attente de catalogage. 6400 documents sont présentement en attente de traitement.

Voici ce qui est prévu pour les prochaines semaines :

- L'équipe des PES consacrera ses efforts aux modifications des mentions de fonds pour les titres de commandes permanentes et de périodiques du 2^e étage.
- Laurence consacrera ses efforts à ne traiter que des documents en Sciences sociales afin de résorber l'arréage.

- L'équipe de Sciences sociales abordera le traitement du Fonds Simon Langlois, ainsi que le traitement des manuels scolaires reçus en don. Un rappel sera fait à François Loïc de convertir un fichier EXCEL en notice MARC correspondant à une partie de ce fonds.
- L'équipe de Science abordera le traitement d'une collection des normes nationales du Canada traitées sur une notice de périodique, et dont le traitement complet a été requis par les conseillers.
- Des efforts seront également mis afin de traiter les lots restants de monographies électroniques.

3.8. Participation au Comité sur le choix ou l'élaboration d'un outil de découverte

Plusieurs rencontres ont été tenues au cours de l'été sur la définition d'une grille d'analyse pour l'évaluation d'un nouvel outil de découverte devant remplacer Ariane 2.5 à la Bibliothèque. Les critères d'évaluation traduits par Guillaume ont été adaptés et intégrés à la grille, et les éléments les plus importants pour la recherche en musique ont été conservés. Les éléments plus généraux et pouvant être utilisés pour la recherche de tous les types de documents ont été adaptés pour en tenir compte.

3.9. Préparation d'une formation à la recherche bibliographique en musique

La formation préparée par Guillaume sera donnée le 24 septembre pour le personnel des acquisitions et de la recherche bibliographique. Tout près de 20 personnes participeront à cette formation.

3.10. Transfert du traitement des enregistrements vidéos dans l'équipe d'Art et musique

Le transfert du traitement de ces documents est effectif et les membres de l'équipe ont été formés.

3.11. Formation sur les autorités RDA donnée par BANQ

La formation sur les autorités donnée par BANQ a soulevé l'importance d'une mise à jour de la politique de traitement des autorités. Des politiques similaires devront être identifiées dans d'autres bibliothèques. Le texte existant devra être révisé afin de distinguer les éléments de politiques des éléments de procédures.

3.12. Inventaire de la Médiathèque

Après rencontre avec Émilie, nous avons convenu qu'il n'y avait pas besoin d'une personne attirée de l'équipe pour supporter l'inventaire de la Médiathèque. Des listes ont été produites pour régler de façon machine tous les cas les plus volumineux et faciles à traiter en lots. L'aide de Guillaume Lizotte est requise pour les cas plus problématiques. Le fait que la liste des types de matériels ait été précisée au cours des dernières années facilite la tâche.

3.13. Réponse aux problèmes d'erreurs dans ENA

Rien à signaler de ce côté.

3.14. Mention du public cible dans les notices

Un index public cible a été créé dans Symphony afin de repérer spécifiquement cette information disponible dans les notices SDM. Une table de conversion est en voie d'élaboration afin de traduire les codes en libellés clairs. Cette table a été transmise à François Loïc afin de modifier l'information dans les notices bibliographiques. Cette table sera également intégrée aux tables de chargement générales. Une demande a été expédiée afin de produire des facettes spécifiques pour le public cible à partir des éléments de la table de conversion.

4. Formation provenant des équipes

4.1. Équipe des PES

- Daniel Renaud continue la reclassification des documents parlementaires sur microformes.
- Élisabeth Monast et Marie-Claude Proulx vont commencer l'élagage JSTOR. Les documents des 1er et 3e étages sont d'abord au programme.
- Le traitement des documents de l'ONU progresse à un rythme régulier.
- Le traitement du Recueil des Traités du Canada a été relancé.
- Daniel Tremblay a complété la partie relative aux PES du fichier relatif à la révision des constantes d'affichage.
- Dans un premier temps, les membres de l'équipe ont entamé pour les titres des commandes actives du 2e étage, soit pour les cotes K et J, la correction des « Distribution » (des notices de contrôle) et des « Segment » (commandes). Ce travail devrait être effectué pour la mi-octobre environ. Dans un 2e temps, les titres ayant des commandes d'inactives seront eux aussi vérifiés.

4.2. Équipe de Musique/Art /Film

- Départ de Catherine Lussier le 8 août 2014.
- Arrivée de Stéphanie Dinel le 25 août 2014.
- Rédaction d'un procédurier pour une éventuelle application du rvmem.
- Transfert de documents de la cote TR (reliés au cinéma), à la cote PN (Secteur cinéma, 4e étage). 260 documents transférés.
- Formation de Marie-Claude Proulx et Élisabeth Monast pour le traitement des essais en architecture.
- Formation de l'équipe musique pour le traitement des partitions en RDA et l'application du rvmem.

4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion/Géographie

- Nous soulignons le départ EN VACANCES de Daniel Beaudoin. L'équipe a hâte de savoir s'il sera remplacé une fois la retraite effective.
- Nous débuterons bientôt le recatalogage des normes canadiennes ONGC. Plus de 1000 documents sont catalogués en PES, tous les documents auront leur notice.
- Deux projets pilotes seront menés afin de préciser le temps nécessaire pour reclassifier en LC les titres classifiés en BQT et en NLM.
- Simon Pierre rencontrera Elise et Christine pour discuter du catalogage des données géospatiales.

4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

- Émilie Breault a remplacé Brigitte comme chef d'équipe pendant ses vacances. Elle a donc eu la charge d'initier Laurence aux sciences sociales, au droit et à la linguistique.
- Pas de ressources électroniques faites en lot durant l'été.
- Danielle a terminé la correction du premier lot des vedettes matière... « dans l'art, dans la littérature... ».
- Brigitte a terminé la correction des indicateurs pour les vedettes matière.
- Quelques Classiques des sciences sociales sont en cours de catalogage.
- Brigitte a remis à l'équipe quelque 1700 ressources électroniques à cataloguer (15-09-2014).

5. Éléments abordés lors de la réunion de discussion sur les cas RDA

5.1. Tableau des dates (27/02/2014)

Le tableau des dates devra être éclairci pour tenir compte de certaines problématiques reliées spécifiquement aux distinctions à faire entre les dates de publication et les dates d'achevé d'imprimer.

5.2. Problématique entourant le traitement des compilations d'œuvres d'un seul auteur selon RDA 6.2.2.2.10 (27/02/2014)

Rédaction d'un tableau indiquant dans quels cas un titre collectif conventionnel est requis pour la compilation d'œuvres ou de recueils. Tableau de Julie en attente.

5.3. Documents publiés à compte d'auteur

Inscrire les résultats de la vérification auprès de BAnQ à ce sujet.

5.4. Documents RCAA2 versus documents RDA

Guillaume indique que les monographies en musique ainsi que les partitions sont maintenant traitées en RDA, et que les notices RCAA2 sont converties. Nous désirons savoir quelle proportion des documents entrants sont maintenant en RDA. Lorsque cette proportion sera assez élevée, il pourrait être plus productif de passer complètement à RDA pour l'ensemble des documents traités, de façon à éviter aux catalogueurs de traiter selon deux codes de catalogage.

5.5. Compilation d'œuvres en art

Les discussions entourant le traitement des compilations d'œuvres en art nous ont conduit à modifier notre interprétation des règles RDA. Au lieu de considérer les œuvres ainsi que les commentaires ajoutés comme des œuvres distinctes, ce qui nous amenait à considérer l'ensemble de l'ouvrage comme une compilation d'œuvres, nous prenons la décision de considérer l'ouvrage comme une compilation d'œuvres de l'artiste, auquel sont ajoutés des commentaires. Le titre privilégié est alors attribué à la compilation des œuvres de l'artiste. Les commentaires ajoutés ou les critiques ne sont plus considérés comme des œuvres rappelées. Les auteurs de ces commentaires ajoutés ou critiques sont signalés, avec l'indicateur de relations |auteur de commentaires ajoutés. Cette façon de faire simplifie énormément le travail de traitement, et se rapproche beaucoup de ce que nous faisons selon RCAA2.

5.6. Texte publié à l'origine comme thèse sous un titre différent.

Voici la teneur d'un courriel de Pat Riva à ce sujet :

Si le contenu de la version publiée par l'éditeur commercial est retravaillé, mise à jour ou modifié, nous nous trouvons alors devant une nouvelle expression de l'œuvre. Si le titre est identique (le sous-titre ne compte pas), une note "Basé sur la thèse de l'auteur (doctorat - Université de Limoges, 2006)" devrait suffire et un 775 ne serait pas nécessaire, puisqu'il n'y a pas d'indicateur de relation spécifique aux monographies basés sur des thèses.

Si c'est une simple republication du texte de la thèse (nouvelle mise en page ou non), alors c'est une manifestation de la même expression. Dans le 2^e cas, l'indicateur Reproduction de (manifestation) serait utilisé en 775.

5.7. Utilisation des titres collectifs conventionnels pour les essais et la correspondance

Julie aimerait qu'un groupe de travail soit formé pour étudier l'utilisation des titres collectifs conventionnels afin qu'une décision soit prise rapidement quant à leur utilisation. Une procédure suivra.

6. Noyaux de compétences

Deux projets de noyaux de compétences (autre façon de parler de cellules de veille) seront déposés au Comité de direction de la Bibliothèque. L'un portera sur la problématique des données liées, alors que l'autre portera sur le traitement des nouveaux types de documents. Marcel fera parvenir les documents aux chefs d'équipes à titre d'information.

7. Indicateurs de relation Directeur (trice) de thèse dans les notices bibliographiques

La révision de l'appellation mémoire ou thèse dans les notices bibliographiques soulève la question de l'utilisation des relations pour les directeurs. Différentes propositions ont été émises. Celle qui apparaît la plus intéressante serait de conserver la mention |eDirecteur de thèse, sans féminisation du titre, mais de ne pas la faire afficher dans Ariane 2. L'intitulé du champ MARC 790 serait plutôt modifié pour indiquer Sous la direction de : Ceci aurait comme avantage de présenter un libellé clair, uniforme pour les deux types de documents, d'être neutre en genre. De plus, le maintien de la relation dans la notice MARC aurait comme avantage de permettre son utilisation éventuelle dans un outil de découverte utilisant les indicateurs de relations pour ventiler les créations ou contributions d'une personne.

8. Qualité du français dans les notices bibliographiques (notes traduites et résumés)

On rappelle qu'il est primordial de s'assurer que les notes traduites ou les résumés traduits dans les notices bibliographiques soient dans un français irréprochable et sans fautes grammaticales ou syntaxiques. À défaut de pouvoir s'assurer de la qualité d'une traduction problématique, il est préférable de citer le texte anglais entre guillemets.

9. Création systématique de vedette Autorités Laval lorsqu'une vedette doit être utilisée dans Sujets Laval pour les 100, 110, 130

On rappelle qu'il est nécessaire de créer en premier lieu une vedette dans Autorités Laval lorsqu'il est nécessaire d'utiliser cette forme dans Sujets Laval pour les vedettes de type 100, 110, 130. Seule la tête de vedette est alors requise.

10. Démarche pour l'ajout d'un titre électronique au catalogue

Daniel Tremblay fait remarquer que lors des échanges d'information relatifs aux « Cessés de paraître et/ou Annulations » entre les acquisitions et l'équipe des PES, des « pièces justificatives » accompagnent les bordereaux en question. Souvent les pièces en question nous informent de l'existence, exclusive ou non, du titre en format électronique. Cependant, aucune précision ne vient confirmer si cette information est là seulement à titre indicatif, ou si c'est parce que le (la) conseiller(ère) désire l'ajout d'une notice électronique au catalogue. Daniel rappellera à Laury-Ann, Alain et Julie de bien vouloir préciser clairement l'intention du (de la) conseiller(ère).

11. Utilisation de la subdivision |vOuvrages avant 1800

Selon Denise Dolbec, il faut l'utiliser si l'ouvrage qu'on a entre les mains, ou si la traduction qu'on a entre les mains a été faite avant 1800. Si le livre est une traduction « moderne » d'un ouvrage ancien, on ne met pas la subdivision.

Comme les questions concernant la subdivision |vOuvrages avant 1800 reviennent souvent, Julie traduira les instructions du Subject Headings Manual (H 1576) et les ajoutera dans les procédures de l'intranet. L'utilisation de cette subdivision sera également abordée dans la formation donnée par le RVM aux techniciens en novembre.

12. Révision des constantes d'affichage dans Ariane 2.5

Marcel a révisé systématiquement toutes les zones MARC21 utilisées afin de s'assurer que l'affichage dans Ariane 2.5 soit conforme, en fonction du libellé de la zone, du 1^{er} et du 2^e indicateur, ou du texte d'affichage prévu en |i pour certaines zones. Le tableau complété sera soumis aux chefs d'équipes pour révision. Par la suite, il sera transmis au personnel des bureaux d'aide à la recherche, avant d'être transmis pour intégration dans Ariane 2.5.

13. Retour sur «cote sujet» et «cote de thèse» pour le regroupement Thèse à la carte

Plusieurs pratiques ont cours pour les documents publiés dans la collection Thèse à la carte. Certains conseillers ont demandé que ces documents soient traités à des cotes sujets, alors que d'autres ont demandé qu'ils soient traités à des cotes de thèse. Dans un souci d'uniformité, nous décidons que tous les documents de cette collection seront dorénavant traités à des cotes sujets.

14. Partage des corrections des vedettes matière suite aux versements mensuels

À partir de maintenant, les corrections qui devront être faites aux vedettes matière suite aux modifications apportées par l'équipe du RVM le seront par Christian, Simon-Pierre et Julie. Ils se partageront la correction des vedettes chaque mois et ils tiendront également les techniciens informés des dernières modifications apportées au RVM.

15. Création des autorités par les spécialistes en analyse documentaire

Nous rappelons que la création des autorités relève des techniciens de la section qui peuvent compter sur le support des spécialistes en analyse documentaire associés à leur discipline lorsque c'est nécessaire. Une formation à la création des autorités avec RDA sera toutefois nécessaire, de même que la rédaction d'une procédure concernant la création des autorités dans Workflows, avant de pouvoir bénéficier de cette aide. La politique de création des autorités sera également revue prochainement.

16. Formation à Validator pour les spécialistes en analyse documentaire

Un volontaire est demandé afin de former les spécialistes en analyse documentaire à la recherche d'autorités dans Validator et au téléchargement des paniers dans Symphony. Guillaume se propose et présentera également, par la même occasion, la recherche dans VIAF.

17. Formation des 22 au 23 octobre au RVM

La formation destinée aux techniciens qui devait avoir lieu les 22 et 23 octobre prochains a été déplacée au 10 novembre. Il s'agira d'une formation plus ciblée sur les besoins des techniciens. Les chefs d'équipe seront sollicités afin d'identifier les cas problématiques qui seront soumis aux formateurs.

18. Fusion de documents

Il sera nécessaire de préciser de quelle façon consigner dans les notices bibliographiques les cas où le nouveau document traité est en fait le résultat de deux documents publiés à l'origine de façon indépendante. Julie travaillera à définir une façon de faire avec l'aide de Daniel Tremblay.